



Pour améliorer la circulation à vélo dans la ville de l'Union

Suite à notre rencontre avec Monsieur le maire et son équipe le 15 avril 2008, nous reprenons les demandes décrites dans notre dossier du 27 janvier 2008 en y ajoutant des précisions.

Après réunion du 29 juillet 2008 : mise à jour de l'itinéraire StJean Pied de Port – Belbèze ; ajout itinéraire Bd des Fontanelles ; itinéraire vers chemin de Gabardie via nouvelle passerelle remis dans les priorités.

Sommaire:

1. Recommandations générales de voirie	3
1.1. Conseils pour l'aménagement de pistes cyclables	3
1.2. Aménagements urbains respectueux des cycles :	3
1.3. Aménagements urbains respectueux des poussettes et des handicapés:.....	4
1.4. Pièges à éviter :	5
2. Demandes de petites améliorations de pistes existantes.....	7
2.1. Piste cyclable Avenue de Bayonne.....	7
2.2. Piste cyclable rue des Champs d'Esquits	13
2.3. Piste cyclable avenue des Pyrénées	14
2.4. Piste cyclable route d'Albi	15
2.5. Caminots à proximité écoles et collège	16
3. Demandes de nouvelles pistes cyclables	18
3.1. Nouvelle piste cyclable route de Bessièrès.....	18
3.2. Itinéraire Rue StJean Pied de Port -lac d'Oô -Belbèze - Mairie	18
3.3. Rue du Puy de Sancy et accès collège	27
3.4. Jonction route d'Albi vers avenue des Tourterelles et rue Puy de Sancy.....	31
3.5. Avenue des Tourterelles et Vents d'Autan.....	33
3.6. Aménagement du Bd des Fontanelles et desserte Borde d'Olivier	38
3.7. Avenue des Pyrénées vers route d'Albi	40
3.7.1. Du collège à la route d'Albi	41
3.7.2. De la piscine au collège	43
3.8. Relier L'Union à Gramont par passage depuis aire de skate et aménagement route de Lavar	45
3.9. Relier l'avenue des Pyrénées vers Saint Jean jusqu'à la route de Lavar	49
3.10. Relier la piste de l'avenue de Bayonne au chemin de Gabardie (Toulouse) par un aménagement du bord du lac et une passerelle sur la Sausse.	52
4. Et pour aller plus loin... ..	52
4.1. Créer une piste le long de l'Hers de l'autre côté de la route d'Albi pour rejoindre Launaguet	52
4.2. Jonctions vers Saint-Jean.....	52

1. Recommandations générales de voirie

L'Association Vélo de l'Union demande au maire à être systématiquement consulté lors de travaux de voirie sur la commune, afin d'éviter de créer de nouveaux obstacles à la circulation des bicyclettes. (ex: création de la prochaine piste cyclable route de Bessières, futur aménagement de la rue d'Hyères, rue du Somport...)

1.1. Conseils pour l'aménagement de pistes cyclables

L'enjeu est de taille, car une piste cyclable mal conçue ne sera pas, ou très peu, utilisée.

- 1- Utiliser systématiquement des **abaissements de trottoir "bateau"** pour préserver les pneus des vélos de course, éviter les crevaisons.
- 2- Eviter de **faire traverser la rue aux pistes cyclables**: danger et perte de temps pour les vélos

- 3- Lorsqu'une piste traverse une rue, mettre systématiquement un panneau  **"Attention**



traversée de vélos" et non

"Piste obligatoire pour les vélos"

Les pistes cyclables devraient avoir pour objectif de sécuriser et favoriser les déplacements en vélos. Leur but n'est pas de créer des voies de garage pour laisser la route libre aux voitures !

- 4- Prévoir des **entrées et sorties de piste** (sans rebord) à chaque intersection de rue
Le cycliste doit pouvoir se déplacer partout, et rejoindre n'importe quelle rue depuis la piste où il se trouve.
- 5- Peindre les pistes cyclables **en vert** comme à Toulouse car:
 - si la piste traverse une rue, les automobilistes ne peuvent pas la confondre avec les bandes blanches d'un "cédez le passage", ils devraient donc faire plus attention.
 - les cyclistes visualisent mieux le tracé de la piste, ils ne risquent pas de la perdre!
- 6- **Indiquer les itinéraires conseillés** pour les cycles à l'aide de panneaux.

1.2. Aménagements urbains respectueux des cycles :

Pour favoriser l'usage du vélo comme mode de transport alternatif à la voiture, des aménagements urbains doivent absolument accompagner le développement de pistes cyclables.

- 1- Eviter absolument les **chicanes** et rétrécissements de chaussée rendant impossible à une voiture de doubler un vélo sans danger (en l'absence de piste cyclable)

Pour freiner la vitesse excessive des automobilistes, nous vous proposons 2 solutions :

- 2- Planter des **"feux espagnols"**, qui deviennent rouge automatiquement dès qu'une voiture est en excès de vitesse. Cela ne génère pas de bruit comme un dos d'âne. Ces feux engendrent moins de pollution car ils n'obligent pas à s'arrêter et à redémarrer.
La ville de Sorèze en a mis en place. En Espagne, on en voit partout.
- 3- Préférer les **dos d'âne "plaque"** pour faire ralentir les voitures.
Les bus et les vélos peuvent éviter ces dos d'âne plaque. Par contre, les hauts dos d'âne provoquent

des chutes de personnes âgées dans les bus.

Les 2 récents dos d'âne Avenue des Pyrénées et ceux du chemin de Ratalens à Saint Jean sont particulièrement abrupts et "secouant", alors que celui de l'avenue des Pyrénées en face de la rue de Vence est satisfaisant.

- 4- Rendre les [caminots praticables](#) aux vélos et poussettes, surtout à proximité des écoles et collège:
 - éviter les marches
 - éviter les barrières

Il existe des modèles de [barrières permettant le passage des piétons et vélos et non des scooters](#) :



- 5- Planter les [Feux rouge](#) à l'endroit précis où les voitures doivent s'arrêter, et non pas 2 mètres après un passage clouté ou une traversée de piste cyclable, car alors, les voitures s'arrêtent en plein sur le passage clouté ou sur la piste cyclable, sans jamais regarder si un piéton ou un cycle s'apprête à traverser.
Exemples à éviter: avenue de Bayonne / route d'Albi, route d'Albi / sortie de rocade n°14 vers Toulouse.
- 6- Installer des "[SAS à vélos](#)" devant les feux rouge, pour permettre aux vélos de tourner à gauche sans danger. Exemple: pont du chemin de fer quartier Bonnefoy.
- 7- Rappeler le code de la route à l'entrée de la ville, à côté de "contrôles radar fréquents" : "[les voitures dépassant un cycliste doivent laisser 1 mètre en agglomération et 1,5 mètre hors agglomération](#)".
- 8- Installer des [abris à vélos](#) dans toutes les écoles et au collège, protégeant de la pluie, et permettant un accrochage efficace contre le vol.

1.3. Aménagements urbains respectueux des poussettes et des handicapés:

L'Association vélo se fait ici porte-parole des mères de famille et des handicapés, qui n'ont pas forcément le temps de s'associer pour synthétiser leurs demandes.

- 1. Faire un [abaissement de trottoir "bateau"](#) devant chaque passage piétons (voir photo ci-dessous)
- 2. [Placer les passages cloutés](#) devant des trottoirs "carrossables" en poussette et non devant des zones d'herbes ou autres obstacles (av Bayonne nouveau dos d'âne vers rue d'Antibes).
- 3. Ne pas encombrer le trottoir de [poteaux](#) plantés ça et là tel un slalom. Préférer les poteaux en forme de L inversé (voir photo ci-dessous).

4. Eviter à tout prix les "**fossés**" entre le trottoir et les dos d'âne ou autres plateformes visant à faire ralentir les voitures. Ces caniveaux en profondeur, larges de 10 à 20 cm sont infranchissables pour les poussettes, et il y en a malheureusement beaucoup à l'Union (av de Gavarnie, av de Bayonne...)
5. Equiper les carrefours les plus dangereux pour les **aveugles** (ex: Avenue de Bayonne / Route d'Albi)

1.4. Pièges à éviter :



Passage clouté délicat pour les poussettes, car pas de descente en bateau.



Les **Poteaux** rendent le trottoir impraticable aux poussettes.



Les **Poteaux** rendent le trottoir impraticable aux poussettes. Préférer les poteaux en forme de L inversé



Fossé infranchissable pour les poussettes



Fossé infranchissable pour les poussettes

2. Demandes de petites améliorations de pistes existantes

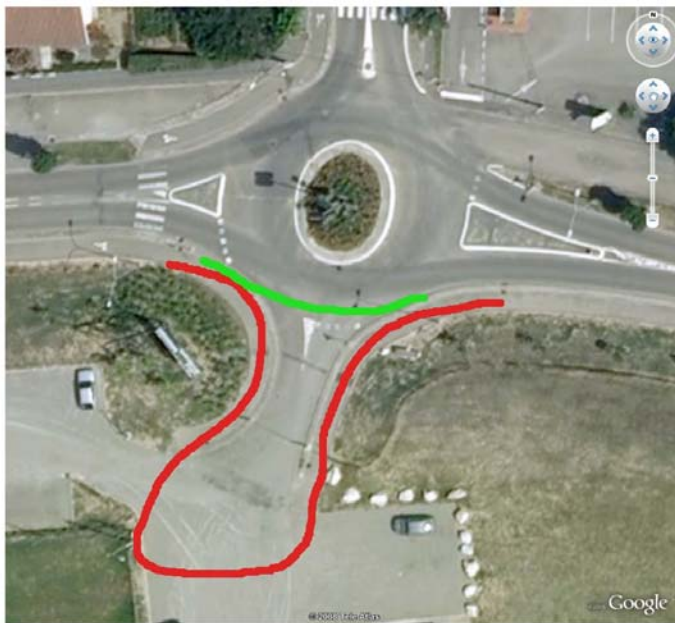
2.1. Piste cyclable Avenue de Bayonne

En partant du côté de Saint Jean et en allant vers la route d'Albi.



Avenue de Bayonne / Rond point de Lidl
Créer 2 sorties en « bateau » dans la trajectoire de la piste
Pour éviter le virage en épingle à cheveux des vestiaires





Avenue de Bayonne / Rue de Port Vendre:

Agrandir les abaisssements de trottoirs pour pouvoir franchir les virages à angle droit sans mettre pied à terre. Ajouter des panneaux "Attention traversée de cycles".



Avenue de Bayonne / Rue de Port Vendre:

Agrandir les abaissments de trottoirs pour pouvoir franchir les virages à angle droit sans mettre pied à terre. Ajouter des panneaux "Attention traversée de cycles".



Avenue de Bayonne / terrain de pétanque:

Ajouter une entrée / sortie "en bateau" de la piste cyclable pour pouvoir rejoindre la contre-allée au niveau du terrain de pétanque. Cela évitera aux vélos le détour tortueux autour du rond-point de la rue de Port Vendre. Ils pourront rejoindre la piste aux terrains de foot, sur le passage piétons protégé par un dos d'âne.

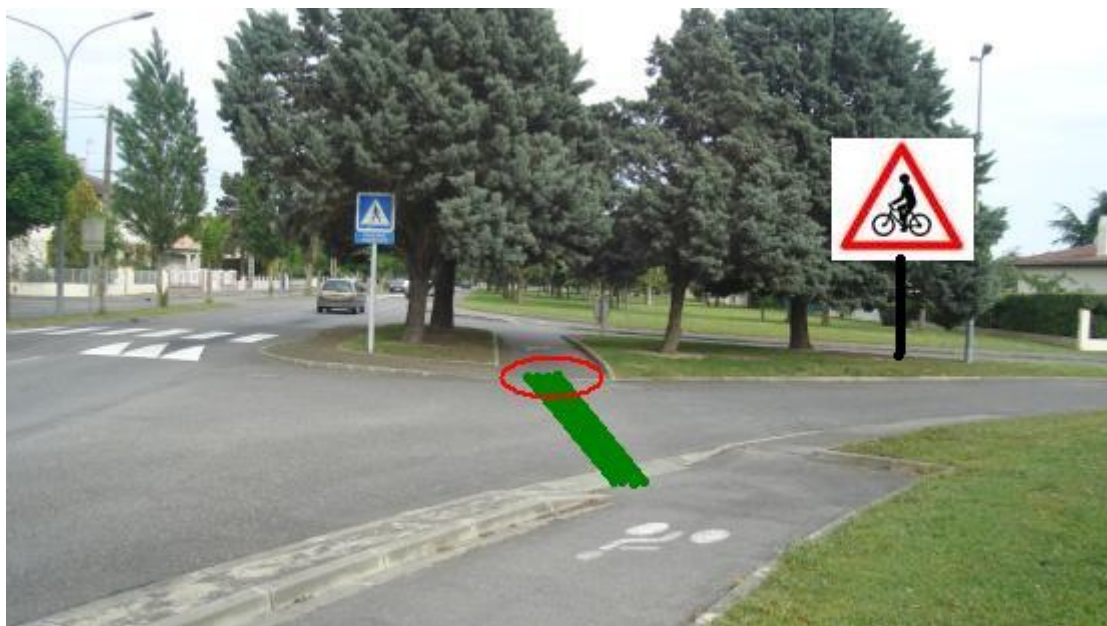


Avenue de Bayonne / Rue d'Argelès:

Peindre la piste cyclable qui traverse la rue.

Ajouter des panneaux "Attention traversée de cycles".

Faire un abaissement de trottoir plus doux: remplacer par un "bateau". La reprise de la piste à cet endroit est très « serrée ».



Idem



Avenue de Bayonne / Rond point Av de Gavarnie:

Couper une partie de la haie, afin de dégager la visibilité dans le virage. On ne voit pas aujourd'hui si un piéton ou un cycle arrive en sens inverse!

Signaler au sol qu'il s'agit d'une piste cyclable: le trottoir est particulièrement étroit!



Avenue de Bayonne / Rue de Port Vendre:

Faire un abaissement de trottoir plus doux: remplacer par un "bateau".

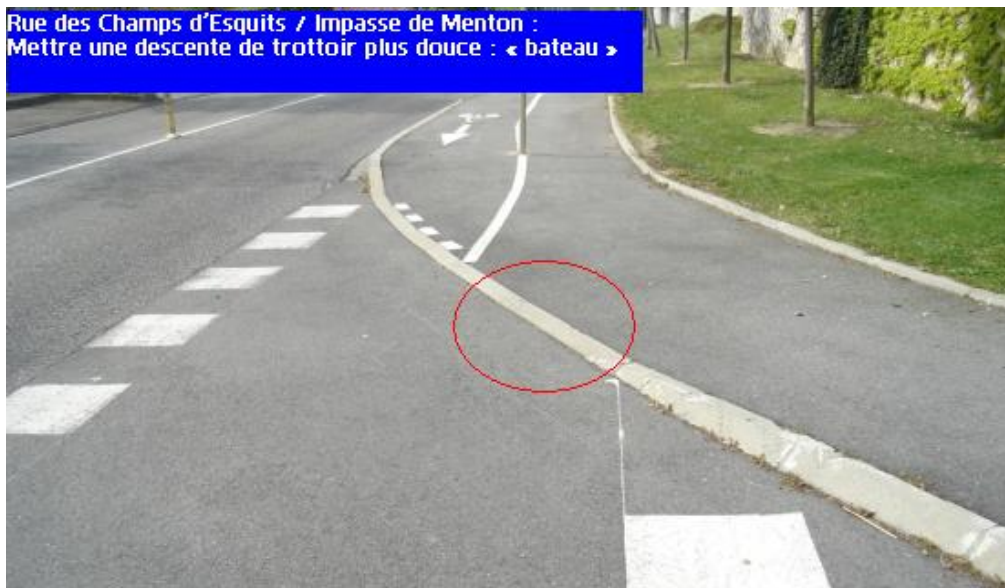
2.2. Piste cyclable rue des Champs d'Esquits

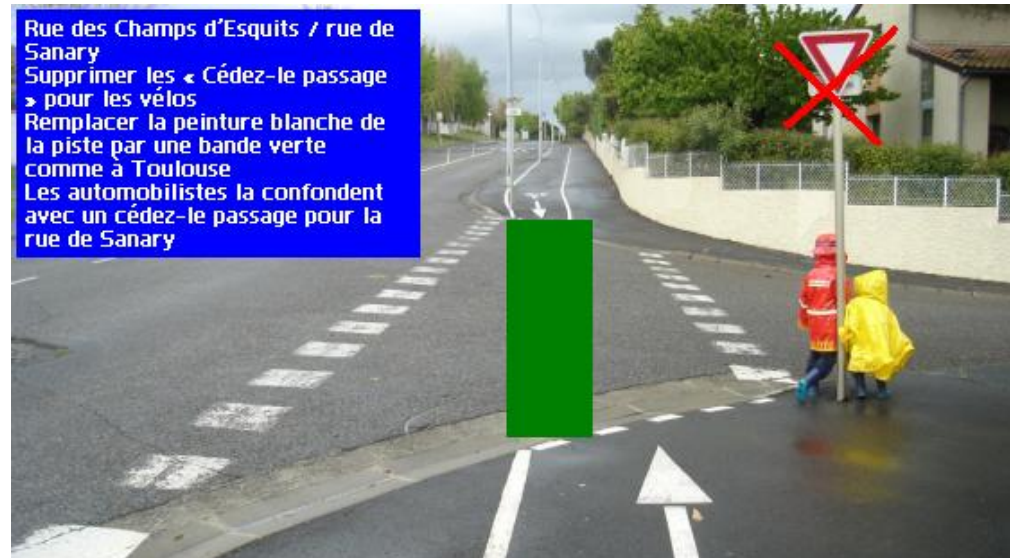
Rue des Champs d'Esquits :
Ajouter panneau « Attention traversée de vélos »



important

Rue des Champs d'Esquits / Impasse de Menton :
Mettre une descente de trottoir plus douce : « bateau »





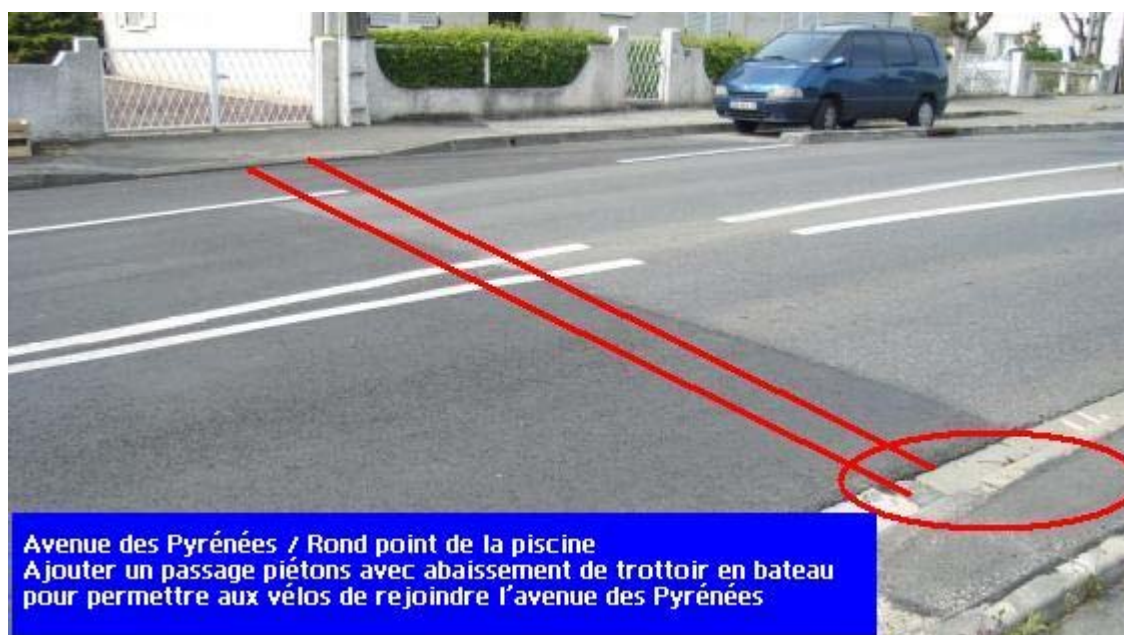
2.3. Piste cyclable avenue des Pyrénées

Goudronner et tracer le bout de piste manquant entre rue des Pyrénées et Champs d'Esquis :



En allant de Saint Jean vers la route d'Albi, sur le tronçon de piste existant :

important



important

2.4. Piste cyclable route d'Albi

Rénover le revêtement complètement soulevé par les racines des arbres, en particulier sur le tronçon qui ne sera pas impacté par les travaux du bus en site propre.

2.5. Caminots à proximité écoles et collège

L'objectif est de faciliter les accès aux écoles pour encourager la circulation à vélo et réduire le nombre de voitures. Pourquoi obliger les cyclistes à faire de grands détours ou à se mettre en danger dans la circulation automobile, alors qu'il existe des raccourcis?



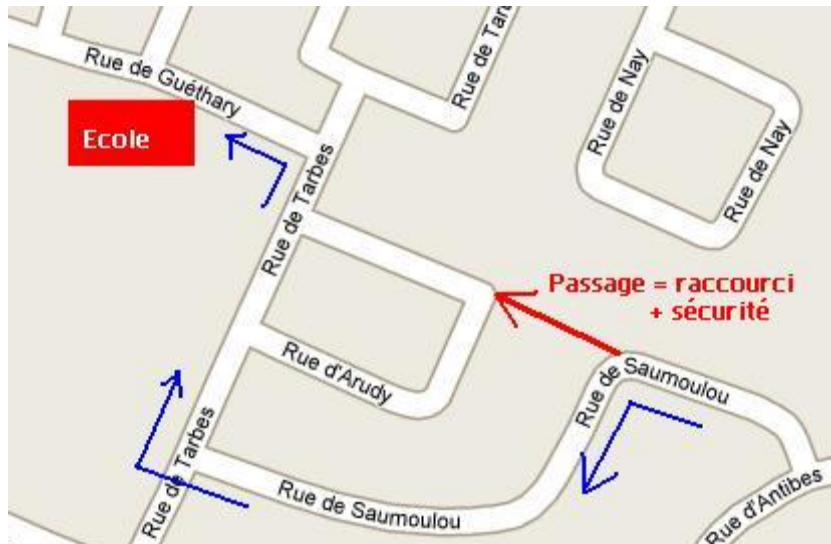
Proche de l'école Montizalguier:

Supprimer la barrière du passage entre la rue de Soumoulou et la rue d'Arudy. Ce passage est suffisamment large pour permettre aux piétons et aux cyclistes de se côtoyer sans danger. Il est tellement court (10 mètres environ) que peu de mobylettes sont susceptibles de l'emprunter.

De plus, le grincement de la barrière rend les chiens de cette maison tellement agressifs, que certaines mamans ne vont plus à pied à l'école en passant par là, mais préfèrent la voiture.



Idem



Idem

Proche du collège:

Permettre aux vélos d'emprunter le passage reliant la rue du Puy de Sancy à l'avenue des Pyrénées entre le collège et le stade, notamment en aménageant les trottoirs aux 2 extrémités.

3. Demandes de nouvelles pistes cyclables

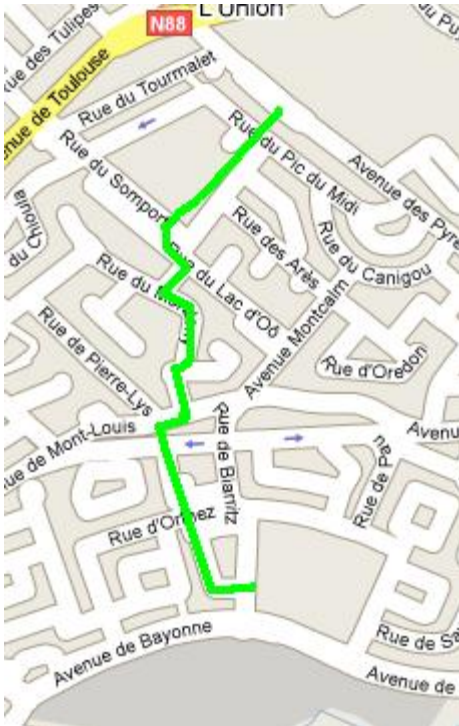
Notre objectif, décrit dans notre dossier du 27 janvier 2008, est de relier les discontinuités actuelles du réseau cyclable et de desservir les principaux édifices publics de la ville: écoles, collège, gymnase, piscine, mairie, Poste.

3.1. Nouvelle piste cyclable route de Bessières

Nous vous remercions de nous avoir contactés à ce sujet et acceptons avec joie de coopérer sur ce projet. Il nous paraît en effet essentiel que les investissements prévus prennent bien en compte les besoins des cyclistes.

3.2. Itinéraire Rue StJean Pied de Port -lac d'Oô -Belbèze - Mairie

Cet itinéraire « transverse » permet de relier les stades saint-Caprais, l'école Belbèze et le centre commercial Cogez au « centre ville » : collège, mairie, école Belbèze.



Il s'agit d'un itinéraire « bis », qui emprunte les petites rues en retrait et qui présente les avantages suivants :

- évite la traversée dangereuse du carrefour entre l'avenue Montcalm et l'avenue Mont Louis
- évite la côte de la fin de la rue de Biarritz
- réalisable avec peu de travaux.



Intersection rue Pied de Port / rue de Mauléon

Suppression du « talus » en béton pour établir la jonction avec la piste cyclable existante vers les stades.
Traversée sécurisée pour rejoindre la piste (à repeindre) existante vers l'école Montizalguier.
Fléchage de l'itinéraire.

Mise en **zone 30** de tout le secteur. Pas de piste « peinte » sur le sol, partage de la chaussée vélos, voitures. Peinture de vélos sur le sol avec flèches.



Rue de Mauléon

Zone 30. Fléchage au sol.



Passage rue d'Orthez / rue de Mauléon

Séparation zone cycles / zone piétons avec fléchage



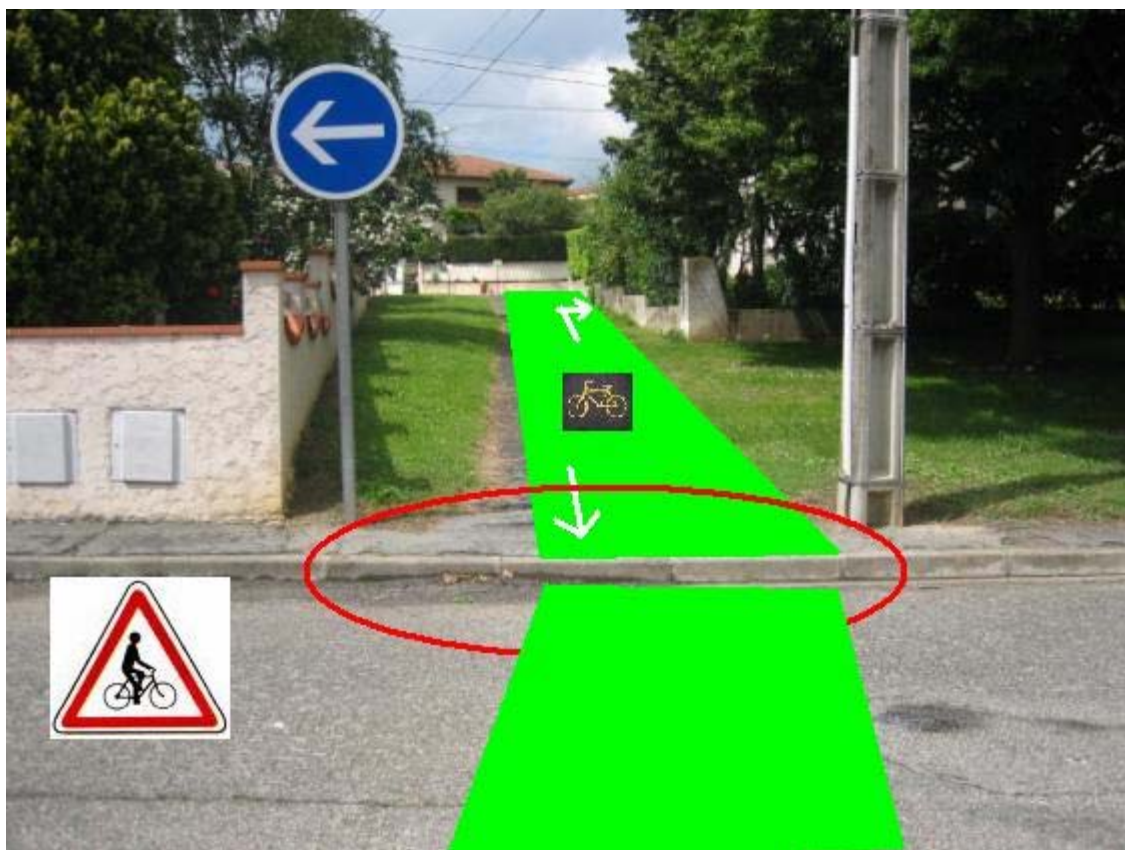
Rue d'Orthez

Zone 30. Fléchage au sol. Partage de la chaussée avec les voitures.



Passage rye d'Hasparen / rue d'Orthez

Suppression de la barrière, séparation zone cycles / zone piétons.
Création d'un bateau pour les vélos et les piétons.



Passage rue de Saint Jean de Luz / avenue de Gavarnie

Séparation zone cycles / zone piétons.
Création d'un bateau pour les vélos et les piétons.



Avenue de Gavarnie :

Réalisation d'une courte bande cyclable pour rejoindre la rue Cambras d'Aze

Sécurisation de la traversée.

Réalisation d'un bateau pour les piétons.



Rue Cambras d'Aze / rue du Perthus

Fléchage au sol. Zone 30. Partage de la chaussée avec les voitures.



Rue du lac d'Oô

Tracé sécurisé (virage dangereux) le long du trottoir d'une piste double sens.



Rue du lac d'Oô / rue du Vignemale



Traversée de la rue du Somport

A sécuriser au maximum

Rue du Vignemale

Mise en zone 30 de la rue du Vignemale.

Sécuriser la traversée devant la maternelle et l'élémentaire Belbèze des piétons :

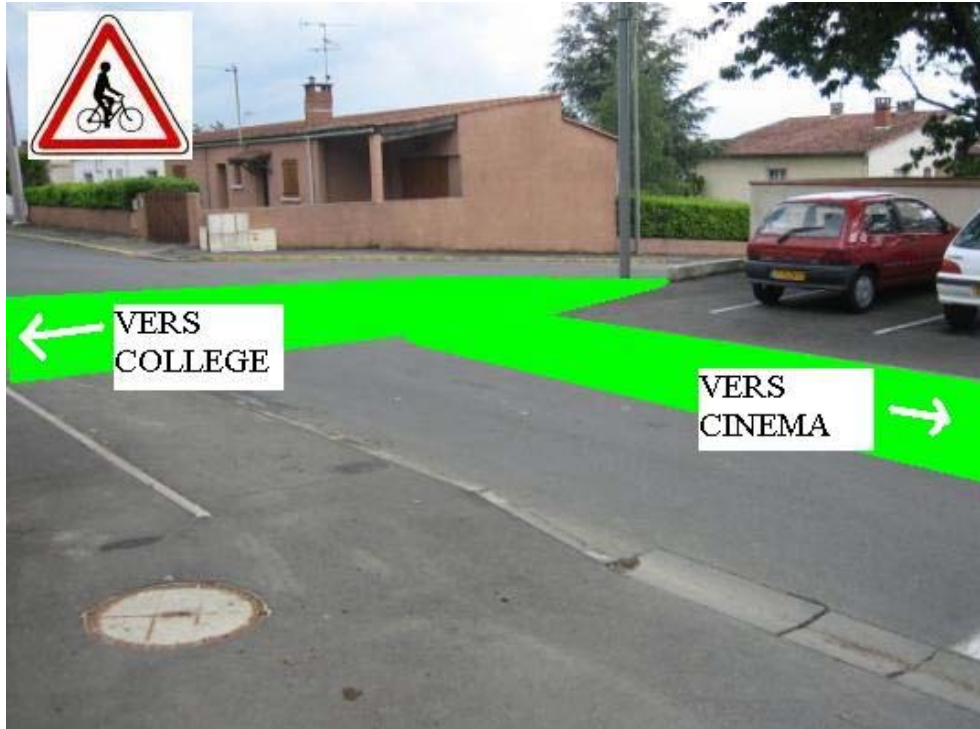
- passages surélévés si possible
- interdiction de se garer sur le trottoir



Devant l'école maternelle Belbèze



Devant l'école élémentaire Belbèze

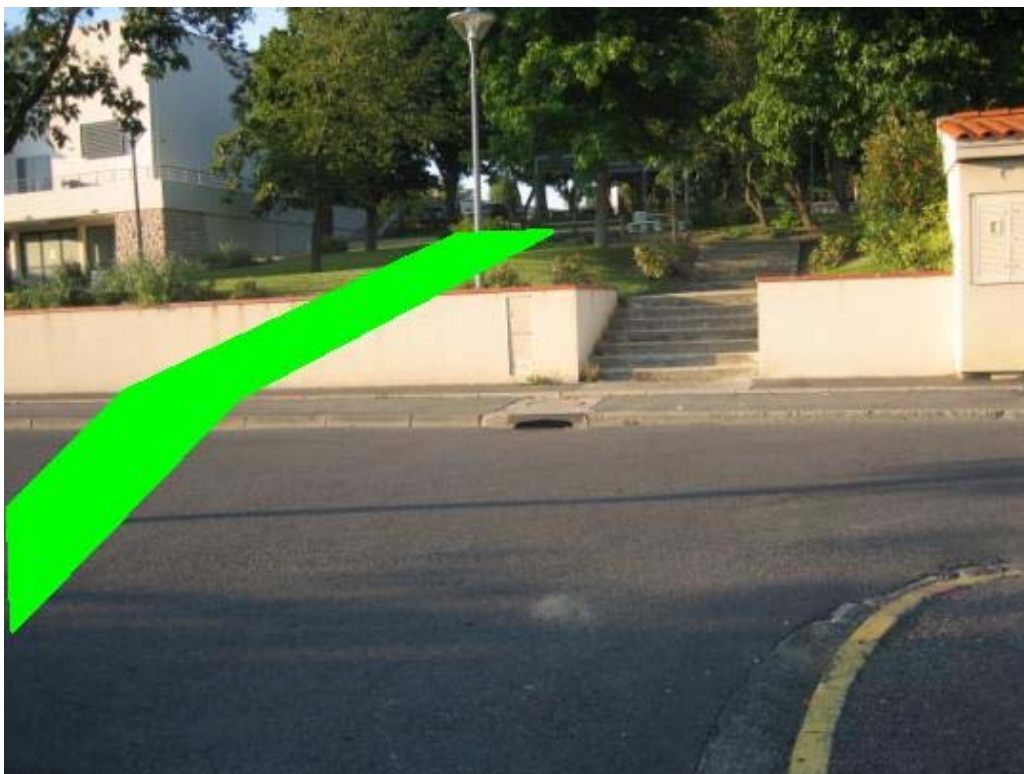


Traversée de la rue du Pic du midi

A sécuriser.

La mise en sens unique de la rue du pic du midi entre la rue du Tourmalet et la rue du Vignemale permettrait de réaliser une bande cyclable permettant l'accès à la Farandole, le cinéma, la ludothèque, la MJC, la poste...

Cela ne semble pas trop pénalisant pour les voitures étant donné que la rue du pic du midi est en forme de U et qu'elle est desservie par le bas par les rues du Vignemale, du Mont Vallier et du Tourmalet.



Rue du pic du midi / parking de la salle des fêtes / collège

Création d'un plan incliné permettant aux cycles, poussettes et personnes à mobilité réduite d'accéder à l'avenue des Pyrénées sans faire le tour par la poste.

Relier à travers le parking au passage reliant la rue du Puy de Sancy à l'avenue des Pyrénées.

3.3. Rue du Puy de Sancy et accès collège

Cet itinéraire permettrait de prolonger la piste de l'avenue des Pyrénées vers le stade et le collège.



Cet aménagement permettrait également de pouvoir poursuivre vers la rue des Pyrénées (trottoir droit).





Passage à aménager mixte piétons /cyclistes



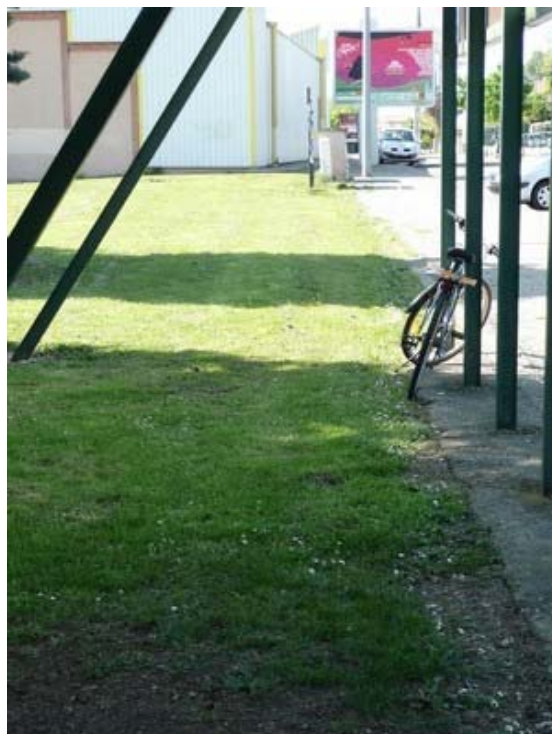
Le passage d'une piste cyclable serait possible le long du grillage du stade jusqu'au parking du stade (2 petits pins à sacrifier et taille de haies près du stade), autres photos disponibles si nécessaire. Le problème de l'éclairage est à étudier si on veut pouvoir utiliser cette piste la nuit. Les accès se feraient :

- au niveau de la piscine,
- l'aménagement d'une sortie est possible au niveau du parking intermédiaire :
-



Arrivée au parking du stade :

Au niveau du stade , il faut aménager le passage de la piste autour du parking pour pouvoir continuer le trajet vers le collège :



Cette piste peut facilement être prolongée jusqu'à la route d'Albi pour se connecter avec l'avenue des d'Autan :



Embranchement vers le collège :

Autoriser le caminot aux vélos et aménager les entrées / sorties (une barrière piéton/ vélo pourrait interdire l'accès aux motos côté avenue des Pyrénées) :



Accès actuel au caminot coté Puy de Sancy (accès autorisé à certaines voitures...)



Côté collège : prévoir descentes bateau vers avenue des Pyrénées et vers collège.

3.4. Jonction route d'Albi vers avenue des Tourterelles et rue Puy de Sancy

Itinéraire parallèle à la RN88 facile à aménager et à flécher, de l'avenue de Pyrénées à la rue du Puy de Sancy :



Bande déjà cyclable, le long de la maison des aînés, à matérialiser .



Itinéraire facilement cyclable avec des grilles au pied des arbres et quelques tailles de branches..



Aménager la traversée vers l'église et le début de la piste cyclable coté droit de RN88.



On peut rejoindre la rue du Puy de Sancy par le caminot le long du parking et ce bout de voie mixte, qui devrait être classé 30 km/h avec aménagements, pour la sécurité de tous (parfois utilisé à vitesse excessive par les voitures en itinéraire bis pour éviter le feu de RN88 !)

3.5. Avenue des Tourterelles et Vents d'Autan

Cet itinéraire permettrait de relier la route d'Albi à la nouvelle piste route de Bessières



Faire tailler les haies.



Vélos à gauche et piétons à droite, pour préserver les arbres ?



Faire changer les vélos de trottoir au rond-point ?



Pas de trottoir à droite + poteaux à déplacer à gauche





Pas de trottoir à droite + chicane



Pas de trottoir à droite



3.6. Aménagement du Bd des Fontanelles et desserte Borde d'Olivier

Orientation : vue depuis le haut du Bd



L'idée est de partager les 2 contre-allées entre les piétons et les cyclistes... Comme on le voit ici, la contre-allée de droite (en descendant) est ponctuée par des abris-bus alors que celle de gauche n'est pourvue que de poteaux figurant les arrêts...

Bd des FONTANELLES

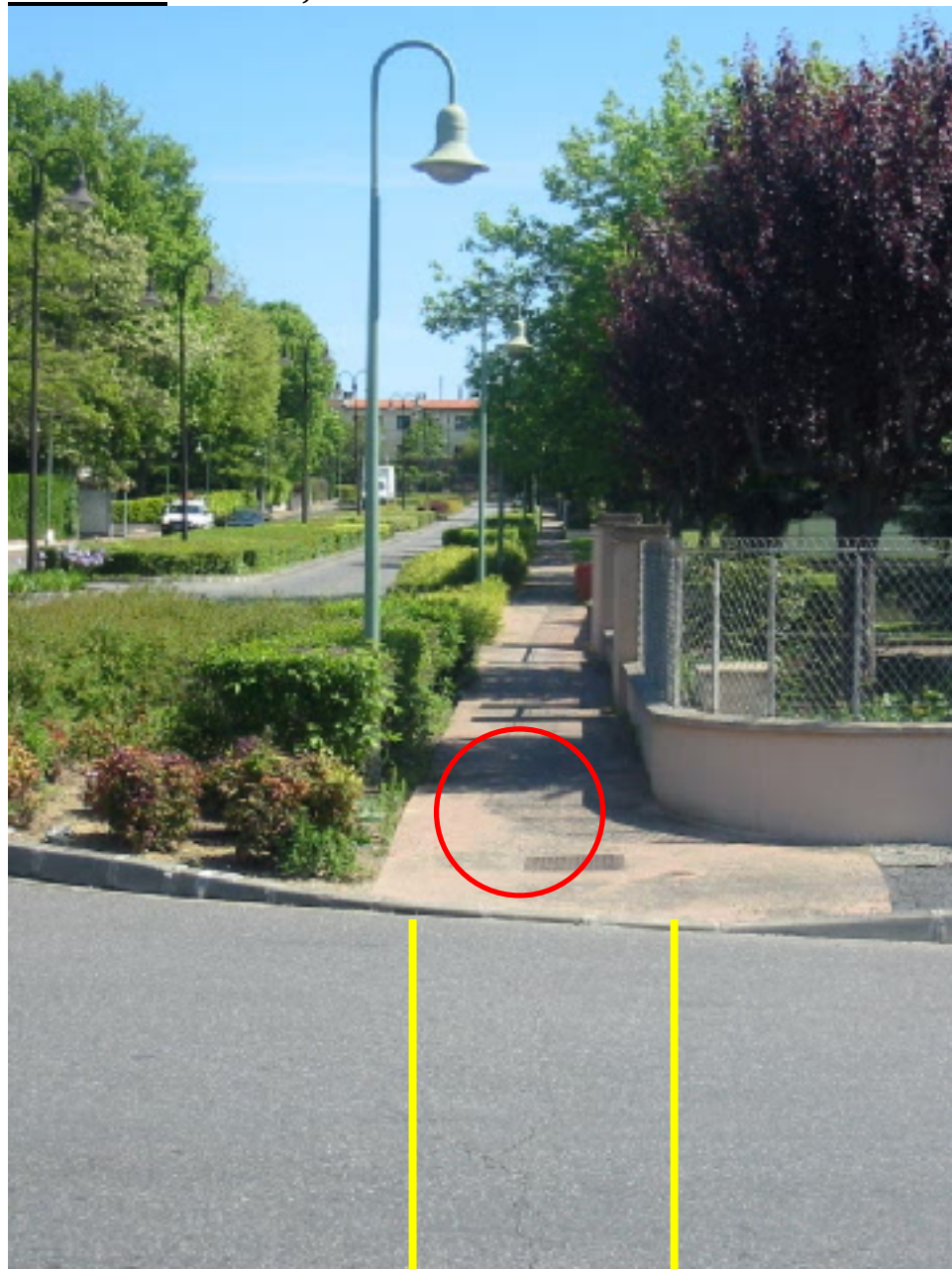
Orientation : vue depuis le bas du Bd



...aussi on pourrait aménager la piste de droite en montant pour les cyclistes... en n'oubliant pas de prévoir des bateaux et des bandes traversantes à chaque rue perpendiculaire débouchant sur le Rd

JONCTION Bd des FONTANELLES Av de HORTENSIA

Orientation : en haut, l'Av de CORNAUDRIC



**...en n'oubliant pas de prévoir des bateaux (la plupart sont déjà là)
et des bandes traversantes à chaque rue perpendiculaire
débouchant sur le Bd...(ex ici avec l'av des Hortensias)**



...il serait aussi nécessaire d'aménager les trottoirs Av de Hortensias pour les parents qui amènent leurs enfants à l'école Borde d'Olivier à pied ou en vélo. L'accès à l'école est en effet extrêmement difficile aux vélos et poussettes aux heures de pointes car les véhicules se garent (bien obligés) sur les trottoirs...

3.7. Avenue des Pyrénées vers route d'Albi

Cette chaussée a des passages étroits, néanmoins il serait possible d'aménager en partageant entre un trottoir piétons et poussettes et un trottoir vélos

Du rond point de la piscine à la route d'Albi, nous proposons de réserver le [trottoir gauche aux piétons et poussettes](#), et le [trottoir droit aux vélos](#). Un vélo n'aurait pas la place de croiser ni un piéton, ni une poussette, sur cette portion de l'avenue. Il est donc important de rendre le trottoir gauche praticable aux poussettes.

On peut distinguer 2 tronçons :

3.7.1. Du collège à la route d'Albi

Ce tronçon est prioritaire pour faire la jonction du collège avec la piste de la route d'Albi.



Aménagement possible du trottoir côté collège .



Aménager la traversée depuis piste existante.



3.7.2. De la piscine au collège

Bien que le projet Puy de Sancy puisse être considéré comme un itinéraire bis vers le collège et la Mairie, des aménagements simples pourraient être réalisés :





Côté collège, trottoir droit



3.8. Relier L'Union à Gramont par passage depuis aire de skate et aménagement route de Lavaur :

Difficile aujourd'hui pour la population de l'union EST de relier la station de métro Gramont à Vélo avec un passage très dangereux route de Lavaur

Et pourtant tout se prête à la création d'une voie cyclable (les 2 côtés sont aménageables)





Une connexion directe depuis la piste de skate



Prolongement de la piste cyclable « aire de skate » vers D59





3.9. Relier l'avenue des Pyrénées vers Saint Jean jusqu'à la route de Lavar

Créer une piste cyclable sur le trottoir côté Calicéo et diriger les piétons et poussettes sur trottoir côté ASF. La nouvelle piste pourra être en récupérant l'espace des talus.

Certes de nombreux oiseaux et petits animaux doivent y faire leur nid aujourd'hui. Peut-être pourra-t-on leur laisser d'autres espaces libres ailleurs (espaces verts non entretenus) ?

Trottoir Calicéo :



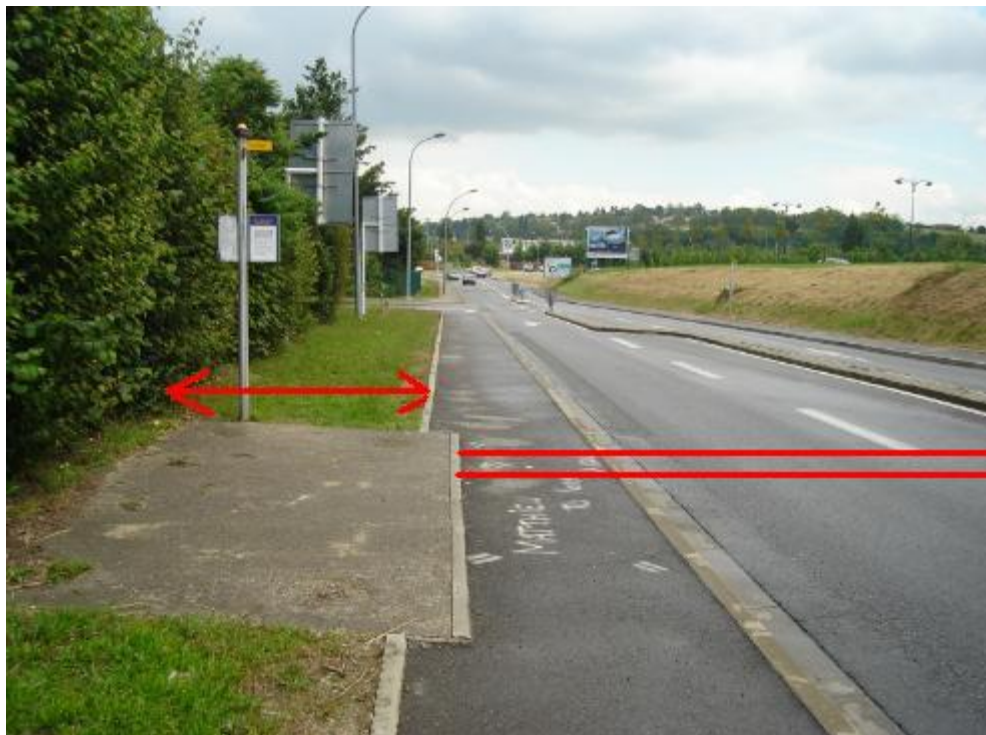
Certes, il y a aussi un chêne centenaire... Comme il n'est pas élagué, les vélos ne peuvent pas passer dessous aujourd'hui.



Aujourd'hui, les vélos ne peuvent pas passer sous le panneau !

Trottoir côté ASF :

La piste cyclable pourrait aussi passer sur le trottoir côté ASF, mais il y a l'arrêt de bus, alors c'est peut-être plus simple de faire passer tous les vélos sur l'autre trottoir, et de réserver ce côté pour les piétons et poussettes ?



Ajouter un passage clouté en face de Calicéo pour aller à l'arrêt de bus.



Ajouter un passage clouté en face de Calicéo pour aller à l'arrêt de bus.



3.10. Relier la piste de l'avenue de Bayonne au chemin de Gabardie (Toulouse) par un aménagement du bord du lac et une passerelle sur la Sausse.

4. Et pour aller plus loin...

4.1. Créer une piste le long de l'Hers de l'autre côté de la route d'Albi pour rejoindre Launaguet

4.2. Jonctions vers Saint-Jean